



Permis d exploitation licence 4

Par **Fefe82**, le **07/06/2017** à **11:53**

Bonjour

Je viens de reprendre un fond de commerce avec une licence 4 (restaurant et bar) et suis actuellement en formation afin d obtenir mon permis d exploitation de la licence. Cependant j ai une condamnation il y a un an pour vol et suite au jugement j ai fait l objet d une condamnation soit 3 mois ferme (Aménagés)

J aimerais savoir si mon permis sera validé, car sans Ca je ne pourrais pas ouvrir mon restaurant, si non quelles sont les solutions Que vous pouvez me suggérer.

Merci d avance